

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 24 avril 2015

Service instructeur

Service de la Tarification des Etablissements

N° CP-2015-4-4-4

Service consulté

PARTICIPATION FINANCIERE 2015 ATTRIBUEE AUX SERVICES D'ACCUEIL DE JOUR " AUTONOMES " POUR PERSONNES AGEES DU HAUT-RHIN

Résumé : Le présent rapport a pour objet de valider la participation financière annuelle versée par le Département du Haut-Rhin aux associations gestionnaires d'un service d'accueil de jour autonome pour personnes âgées dépendantes, arrêtée pour l'année 2015 à 541 200 € dont 39 600 € pour l'ADAJ, 343 200 € pour l'APAMAD, 79 200 € pour l'AGAZ et 79 200 € pour l'ASAME.

Le Département conduit une politique volontariste pour le développement et le soutien des services d'accueil de jour en faveur des personnes âgées dépendantes en versant aux structures autonomes, une subvention annuelle de 3 300 € à la place, au titre de la participation au financement des charges structurelles qui pèsent plus lourdement dans le prix de journée hébergement, en raison de l'absence d'adossement à un EHPAD et donc de mutualisation.

Cette mesure, en limitant le coût restant à la charge des usagers, permet de garantir, d'une part une offre tarifaire accessible pour tous et comparable à celle des structures annexées, d'autre part une offre d'accueil diversifiée sur le territoire.

Dans le département du Haut-Rhin, quatre associations sont concernées par ce dispositif :

- ADAJ, Association pour le développement de l'accueil de jour « Le Pfarrhüs » à KEMBS avec 12 places, soit une participation de 39 600 €,
- APAMAD, Association pour l'Accompagnement et le Maintien à Domicile « Escapades » avec 119 places réparties sur 8 sites géographiques (MULHOUSE, COLMAR, SAINT-LOUIS, THANN, ROUFFACH, LIEPVRE ainsi que WITTENHEIM et RIEDISHEIM pour les 24 places qui seront créées en cours d'année 2015), soit une participation de 343 200 €,
- AGAZ, Association Georges Allimann Zwiler « Domaine du Doppelsbourg » à HIRSINGUE avec 24 places, soit une participation de 79 200 €,
- ASAME, Association de Soins et d'Aides Mulhouse et Environs « Les Castors » à MULHOUSE (12 places) et « Les Moulins de l'Ill » à ZILLISHEIM (12 places), soit une participation de 79 200 €.

Des conventions pluriannuelles définissant les modalités de financement des accueils de jour « autonomes » ont été approuvées lors de la Commission Permanente du 14 juin 2013 et signées avec chacune des associations susvisées.

Il vous est proposé d'attribuer les participations telles que détaillées ci-dessus, au titre de l'année 2015.

Les montants nécessaires seront prélevés sur la ligne budgétaire prévue au budget primitif 2015 :

- I712, Chapitre 65, Fonction 53, Nature 6568

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', with a horizontal line underneath it.

Eric STRAUMANN